

---

JARVILLE-LA-MALGRANGE - HANDICAP

## L'Institut des sourds et l'Institution Jean-Baptiste-Thiéry liés par une convention



Messieurs MONIN et LATARCHE, les Présidents de l'Institution J-B THIÉRY et de l'Institut des Sourds de la Malgrange ont signé la Convention le 25 mars 2019

Depuis 1978, le Centre d'action médico-sociale précoce (Camps) spécialisé en déficience auditive assure, pour les enfants âgés de 0 à 6 ans la réalisation du diagnostic de la surdité, l'accueil et le soutien des familles, une éducation auditive spécifique, l'accompagnement de l'enfant à la crèche puis à l'école...

Depuis quelques années, il apparaît que des enfants déficients auditifs accompagnés par le Camps de l'Institut des sourds présentent des troubles associés à la surdité, retard de développement, déficience intellectuelle...

Le Camps n'étant pas spécialisé dans ces cas, il souhaite élargir son plateau technique afin d'apporter une réponse globale à ces situations de handicaps complexes.

D'où cette signature avec l'Institution Jean-Baptiste-Thiéry reconnue pour son niveau d'expertise dans l'accompagnement des enfants handicapés déficients intellectuels...

L'objectif étant d'apporter à ces jeunes enfants un accompagnement global.